

Valorisez vos compétences grâce au
Supplément au Diplôme !

A young woman with dark hair, smiling and looking down at a blue folder she is holding. The folder has the text 'Supplément au diplôme' written on it in white. She is wearing a black top and a dark belt.

Supplément
au diplôme

Le Supplément au diplôme (SD)
est un document officiel et
personnalisé qui accompagne
votre diplôme d'études
supérieures.

En Fédération Wallonie-Bruxelles
ce document est
automatiquement et
gratuitement délivré par les
Universités, les Hautes Ecoles, les
Ecoles supérieures des Arts et les
établissements de promotion
sociale concernés.

Qu'est-ce que le Supplément au Diplôme (SD) ?

C'est un document délivré par les établissements d'enseignement supérieur aux personnes qui obtiennent le diplôme de bachelier, master ou doctorat.

Le SD contient des éléments personnalisés de votre parcours académique: mobilité Erasmus, codiplômation.

Le SD représente un outil précieux pour la reconnaissance de votre diplôme à l'étranger, grâce à sa structuration commune en Europe. Il complète le diplôme officiel mais ne garantit pas une reconnaissance automatique de vos apprentissages que ce soit en Belgique ou à l'étranger.

Quelles informations figurent sur ce document ?

Le Supplément au diplôme contient huit rubriques donnant des informations détaillées sur le parcours académique de l'étudiant. Il décrit la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne titulaire du diplôme original auquel il est annexé. Ces huit rubriques sont partout semblables en Europe, seule la mise en page est libre (format, logos, couleurs...).

Parmi les rubriques dont les intitulés sont traduits en anglais, on retrouve des informations sur le titulaire, sur le diplôme, sur le contenu des études et les résultats obtenus et sur le système national d'enseignement supérieur.

Quels sont les avantages du SD ?

Basé sur un canevas standardisé mis au point par la Commission européenne en collaboration avec le Conseil de l'Europe et l'Unesco, le Supplément au diplôme offre une **transparence** en matière d'enseignement supérieur en Europe. Il contribue à une meilleure lisibilité des diplômes de l'enseignement supérieur, particulièrement hors des pays où ils sont délivrés.

Depuis 2005 il fait partie du **portfolio Europass** qui comprend outre le SD, une série de documents qui améliorent la transparence des compétences au niveau Européen.

Parmi ces documents citons le [CV Europass](#) qui se complète en ligne sur le portail européen:

www.europass.cedefop.europa.eu

A quoi ce document va-t-il vous servir ?

Il facilite la compréhension de votre diplôme de l'enseignement supérieur, que ce soit pour poursuivre des études ou trouver un emploi.

Il met en valeur votre parcours individuel de formation: stages, mobilité Erasmus...

Il enrichit votre candidature lorsque vous postulez pour un emploi ou une formation complémentaire en Belgique ou à l'étranger.



Plus d'infos ?

http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index_fr.htm

www.moneuropass.be

www.europass.cedefop.europa.eu

www.aef-europe.be